

De : PIERRE MORAND [<mailto:pmorand@st-cypriendenapierville.ca>]

Envoyé : 16 juin 2015 10:33

À : Jean, Karine (BAPE)

Objet : RE: À l'attention de M. Pierre Morand / Suivi des demandes de la commission du BAPE

DB53 – Pour le premier point, la superficie des terrains se situe entre 12000 et 15000 pieds carrés. La référence est le secteur du golf, rue Janelle et Du Boisé.

Un extrait de la matrice vous est soumis en pièce jointe.

DB54 – Pour le deuxième point, je vous joins la chronologie des évènements de façon intégrale. Tel que discuté précédemment, elle est incomplète.

Désolé pour le retard dans l'envoi de ce communiqué.

Pierre Morand

Directeur général par intérim

Inspecteur municipal

Responsable des services techniques

Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

450.245.3658 (bureau) pmorand@st-cypriendenapierville.ca

Historique éoliennes

En janvier 2007, TCI a commencé à vouloir rencontrer les élus de St-Cyprien pour leur expliquer les diverses implications et effets du développement du parc éolien de St-Valentin sur le territoire Cypriot.

En mai 2007, TCI a invité tous les membres du conseil municipal de St-Cyprien, la directrice générale et l'inspectrice municipale à visiter le parc éolien de Maple Ridge dans l'état de New York. (seule une conseillère municipale y est allée)

Le 31 mai, une rencontre a lieu à la municipalité pour discuter du débordement du parc éolien de St-Valentin, de la compensation municipale qui pourrait en découler et de la consultation publique qui pourrait être tenue.

Le 13 juin, TCI a fait une présentation à la MRC.

14 juin 2007 adoption lors d'une séance spéciale de la résolution no. 2007-06-417 refusant la proposition de TCI visant à implanter une dizaine d'éoliennes sur le territoire de la municipalité et énonçant son intention de n'accorder aucun soutien au projet soumis pour le moment

5 juillet 2007 communiqué de la Fédération québécoise des municipalités joignant une résolution du conseil d'administration de la FQM en lien avec les redevances pour les éoliennes

1^{er} août 2007 Lettre du Ministère des affaires municipales et des régions joignant la trousse sur les orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne au Québec

6 août 2007 adoption de la résolution no. 2007-08-468 répondant à la demande d'appui formulée par la FQM à l'égard des redevances pour les éoliennes

Le 2 septembre 2008, TCI nous a invité à assister à une journée d'information offerte par l'association Canadienne de l'Énergie éolienne en collaboration avec la FQM et l'UMQ en lien avec l'appel d'offres de 250 mégawatts qui sera prochainement lancé par Hydro-Québec en collaboration avec le milieu.

Le 4 mai 2009, TCI demande une rencontre avec le conseil municipal pour :

- faire une mise à jour concernant le projet éolien de St-Valentin;
- l'informer de la possibilité d'implantation d'une sous-station électrique devant servir au projet de St-Valentin;
- lui faire part des 3 sites alternatifs (situés sur des terres du rang double) que la compagnie a l'intention de présenter à la CPTAQ;
- lui parler de l'appel d'offres lancé la semaine avant par hydro-québec pour des projets éoliens développés en partenariat avec les communautés;
- lui faire part des ententes avec les propriétaires du rang double intéressés par la mise en place d'un tel projet sur leurs terres;
- l'informer que la compagnie analyse actuellement cet appel d'offre ainsi que les possibilités de développement d'un tel projet dit communautaire dans le secteur de St-Cyprien et St-Bernard.

Le 26 mai, l'urbaniste Julie Côté de la firme Planac (que l'on saura plus tard mandatée par TCI) demande une copie de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville

Le 28 mai 2009, une rencontre a lieu avec le conseil municipal de St-Cyprien et l'on y discute des sujets susmentionnés. À ce moment, il est toujours question que le débordement du parc éolien de St-Valentin à St-Cyprien ne compte que 2 ou 3 éoliennes et TCI commence à demander le support de St-Cyprien pour ce projet. La possibilité de projets communautaires est encore floue.

Historique éoliennes

Le 11 juin 2009, une lettre de Venterre remerciant le conseil pour la rencontre du 28 mai et localisant plus clairement, entre le rang double et la route 221, les deux ou trois éoliennes prévues à St-Cyprien nous est transmise. Répondant à certaines questions soulevées et expliquant la nature des études effectuées sur les terrains dont les propriétaires ont conclu des ententes avec TCI, cette lettre mentionne également l'ouverture de TCI à tenir une rencontre d'information pour informer la population sur le projet et réitère qu'elle souhaiterait participer au processus visant à informer la population sur le projet en étant consultée d'abord pour vérifier les informations techniques à être diffusées.

Le 11 juin 2009, une lettre de TCI demandant une rencontre en lien avec un projet éolien communautaire est transmise à l'attention du conseil municipal.

Le 12 juin 2009, André Tremblay envoie une lettre à la compagnie TCI pour l'informer clairement que la municipalité n'est nullement favorable à la venue d'éoliennes sur son territoire et qu'elle maintiendra cette position tant et aussi longtemps qu'un référendum offrant la possibilité à ses citoyens de se prononcer favorablement sur cette question n'aura été tenu.

Le 6 juillet 2009, une demande d'appui signée par un groupe de 12 propriétaires agriculteurs du secteur sud de la municipalité ayant conclu des ententes avec TCI est déposée durant l'assemblée mensuelle du conseil afin que le conseil appuie le développement éolien sur son territoire (sans plus de précision).

En raison de la pression qui est mise sur les membres du conseil qui continuent de refuser en bloc un tel appui, un avis de motion est adopté in extremis annonçant qu'à une prochaine séance sera adopté un règlement en vue d'encadrer le développement éolien sur le territoire de la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville.

Le premier projet du règlement no. 315 est adopté le 18 août, une assemblée publique de consultation est tenue le 10 septembre, le 2^e projet est adopté le 14 septembre, l'approbation des électeurs est constatée le 25 septembre (aucune signature au registre des personnes habiles à voter souhaitant s'opposer audit règlement en demandant la tenue d'un scrutin référendaire) et adoption finale du règlement le 1^{er} octobre 2010 (juste avant les élections). TCI installe ses mats de mesure à St-Bernard durant cette période.

Le 8 juillet, TCI et Normand Lefebvre demandent en vain l'appui du conseil de la MRC pour le développement éolien sur le territoire.

15 juillet 2009 Adoption de la résolution no. CCU-09-03 par le comité consultatif d'urbanisme en lien avec le 1^{er} projet de règlement no. 315

Le 7 octobre, monsieur Normand Lefebvre dépose à l'attention du conseil municipal un extrait du chapitre 7 de l'ouvrage *Le zonage en droit québécois* traitant de la prohibition en matière de zonage et le 14 octobre 2009, la MRC des Jardins-de-Napierville refuse d'entériner le règlement no. 315 suite à l'avis émis par le comité consultatif agricole qui considère limitatif ledit règlement (éoliennes privées exploitées à des fins domestiques et personnelles y sont contestées).

Plusieurs articles, protocoles d'ententes et mémoires sont étudiés par la suite autant à la municipalité que par les membres du conseil qui sont à l'affût de toute l'information disponible sur les éoliennes.

Le 5 janvier 2010, TCI souhaite rencontrer les représentants de la municipalité pour discuter de l'implantation d'un poste élévateur et d'un bâtiment servant de base pour l'entretien des infrastructures devant être mises en place pour le parc éolien de St-Valentin. Les personnes demandées à la rencontre sont messieurs André Tremblay, Dino Fournier, Jean-François Boire et mesdames Nancy Trottier et Catherine Marcotty.

Une rencontre a lieu le 7 janvier et l'on y discute de l'implantation d'un poste élévateur et d'un bâtiment servant de base pour l'entretien des infrastructures devant être mises en place pour le parc éolien de St-Valentin. Madame

Historique éoliennes

Julie Côté de la firme Planac envoie par courriel à cette même date une demande de modification au règlement de zonage pour permettre l'implantation du poste élévateur requis pour TCI.

Le 11 janvier, le conseil municipal adopte un avis de motion annonçant qu'à une prochaine séance sera adopté un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage dans le but d'ajouter aux usages spécifiques l'usage transformation d'énergie et de permettre cet usage spécifique à l'intérieur de la zone A-128 où est prévu le poste élévateur projeté par TCI. Le 2 février, le premier projet de règlement no. 321 est adopté, l'assemblée publique de consultation a lieu le 25 février, le 2^e projet est adopté le 8 mars, puis, le projet de règlement est abandonné, abandon qui est officialisé lors de la séance du conseil du 3 mai.

Le 2 février, la compagnie offre aux membres du conseil intéressés une paire de billets pour le souper spectacle du festival de la St-Valentin à St-Valentin. (Personne n'y va)

Le 16 février 2010, une demande de rencontre est faite par TCI pour discuter du possible projet éolien communautaire qui pourrait voir le jour. Les personnes demandées par TCI sont Dino Fournier, Jean-François Boire, Jean-Pierre Brouillard et madame Nancy Trottier.

Le 24 février, la rencontre a lieu, en anglais, et la compagnie demande un appui inconditionnel via résolution à l'éventuel projet communautaire.

Le 1^{er} mars, TCI nous envoie un exemple de résolution d'appui et de support à la mise en place d'une entente de partenariat en lien avec un projet éolien communautaire de même qu'un projet d'accord.

Le 3 mars, les documents traduits de la réunion du 24 février nous sont envoyés par courriel.

Le 10 mars, la compagnie souhaite discuter des modalités pouvant permettre à la municipalité d'être associée au projet communautaire. La présence de Jean-Pierre Brouillard est demandée.

Le 18 mars 2010, la rencontre a lieu en anglais.

Le 31 mars, TCI répond par courriel à certaines questions soulevées suite à la réunion du 18.

Le 6 avril, TCI modifie le texte de la résolution d'appuie demandée pour le projet communautaire en raison de la date butoir de dépôt du 19 mai qui approche à grands pas et du manque d'intérêt de la municipalité à se lier via pareille entente.

Le 12 avril, le conseil municipal mandate ses aviseurs légaux pour analyser et produire une opinion juridique sur:

- l'appui inconditionnel demandé par la compagnie TCI Renewables à la municipalité au sujet des projets de développement et d'exploitation de projets de parcs éoliens sur son territoire;
- le projet d'accord qui est soumis au conseil en lien avec le développement et l'exploitation des projets de parcs éoliens communautaire et autochtone sur le territoire de la municipalité ;
- la réglementation municipale qui pourrait être adoptée afin d'encadrer le développement éolien sur le territoire de la municipalité.

Le 19 avril, l'urbaniste Julie Côté de la firme Planac dépose une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'implantation du poste élévateur de Venterre.

Le 27 avril, une réunion a lieu avec TCI (laquelle était prévue avec leur urbaniste André Frenet seulement au sujet du règlement 321 pour le poste de transformation d'énergie et la demande à la CPTAQ déposée par Planac).

Historique éoliennes

Le 30 avril, TCI fournit des infos supplémentaires sur bassins de rétention du poste élévateur.

Le 3 mai, TCI clarifie des infos sur les exigences d'Hydro-Québec concernant les résolutions municipales et la participation locale aux projets communautaires et nous avise de son intention de soumettre un projet qui sera issu de la communauté locale ou d'une communauté autochtone. La compagnie réitère la nécessité d'une résolution municipale et nous transmet une note préparée par leurs aviseurs légaux, le cabinet Heenan Blaikie.

Le règlement no. 321 en lien avec la modification au zonage permettant l'implantation de la sous-station est abandonné durant l'assemblée du 3 mai (le conseil lui exprime une fin de non recevoir puisqu'il ne sera d'aucune utilité au développement économique de St-Cyprien).

11 mai 2010 Envoi de la résolution 2010-80 adoptée par le conseil municipal de St-Bernard-de-Lacolle lors de sa session régulière du 3 mai 2010 rejetant les projets d'accord déposés par le promoteur Air Énergie TCI inc.

Le 25 mai, monsieur Jonathan Petit d'Hydro-Québec sollicite une rencontre avec les représentants de la municipalité au sujet du projet de ligne de raccordement reliée au parc éolien de St-Valentin.

Le 28 mai, TCI demande une copie des fiches d'évaluation d'une série de lots situés dans la zone visée par leur projet et demande à nouveau une rencontre avec le conseil en lien avec le projet communautaire. Le conseil répond via sa dg qu'il préférerait plutôt recevoir toute l'information par écrit pour l'analyser.

Le 3 juin, TCI recommande au conseil de visionner un reportage sur le développement éolien à RDI (la cigale et la fourmi en Gaspésie).

Le 7 juin 2010 adoption de la résolution no. 2010-06-1445 par laquelle le conseil municipal n'accorde pas son appui à la demande à la CPTAQ visant l'implantation d'un poste élévateur électrique, de son chemin d'accès, de son raccordement électrique souterrain et d'un chemin d'Accès menant aux éoliennes desservies

Le 14 juin 2010, TCI répond à certaines questions soulevées par le conseil sur l'avancement du projet communautaire n'incluant pas plus de 12 éoliennes et impliquant Steve Grégoire et Normand Lefebvre comme seuls associés (à 30%) de la société communautaire mise sur pied dans le cadre de ce projet.

Le 16 juin, TCI et Normand Lefebvre sollicitent en vain l'appui du conseil de la MRC pour le projet communautaire projeté à St-Cyprien et à St-Bernard-de-Lacolle.

Le 17 juin 2010, TCI nous informe par courriel qu'elle étudie la possibilité que le projet de parc éolien soit déposé en tant que projet autochtone et demande une rencontre entre le conseil municipal et certains représentants du conseil mohawk de Kahnawake.

Le 18 juin, TCI dépose à l'inspectrice municipale et à l'urbaniste de la MRC une demande de conformité sur les emplacements prévus pour des projets communautaires et autochtones à être déposés le 6 juillet à Hydro-Québec. Ni l'un ni l'autre ne peuvent statuer en raison de l'imprécision des informations fournies.

Le 21 juin, le conseil municipal rencontre Hydro-Québec au sujet du projet de ligne de raccordement reliée au parc éolien de St-Valentin.

Le 5 juillet, plusieurs citoyens inquiets sont présents à l'assemblée mensuelle du conseil municipal. Ils souhaitent être informés et rassurés sur les rumeurs qui circulent au sujet des éoliennes. Le conseil répond ce qu'il sait.

Le 8 juillet, la municipalité apprend par Radio-Canada que le projet autochtone a été déposé.

Historique éoliennes

14 juillet 2010 la municipalité reçoit une lettre de madame Nicole Inkel de la MRC des Jardins-de-Napierville confirmant que le Conseil de la MRC n'a pas appuyé le projet éolien lors de sa dernière séance régulière du mois de juin

9 août 2010 Adoption de la résolution no. 2010-08-1496 par laquelle le conseil municipal demande à la Fédération québécoise des municipalités de soutenir les municipalités qui n'appuie pas l'implantation de projets éoliens sur son territoire et qu'elle intervienne auprès d'Hydro-Québec afin que toutes les soumissions reçues sans l'appui des municipalités concernées soient rejetées lors de l'appel d'offres de 500 mégawatts récemment tenu et lors de ses appels d'offres ultérieurs

9 août 2010 Adoption de la résolution no. 2010-08-1497 par laquelle le conseil municipal avise Hydro-Québec que St-Cyprien n'est nullement favorable à la venue du projet déposé par la Kahnawake Sustainable Energies sur son territoire et qu'elle défendra cette position tant et aussi longtemps que la majorité de ses citoyens ne se seront pas prononcés favorablement à son sujet

28 août 2010 Adoption de la résolution no. 2010-08-13 par le conseil municipal de St-Jacques-le-Mineur par laquelle il est résolu unanimement d'appuyer la résolution no. 2010-08-1497 adoptée par la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville en réponse à l'appel d'offre de 500 MW d'Hydro-Québec et à la soumission déposée par la Kahnawake Sustainable Energies

31 août 2010 Parution d'un article du journaliste Sébastien Ménard du Journal de Montréal sur le projet éolien prévu par la Kahnawake Sustainable Energies à St-Cyprien-de-Napierville intitulé : « Les éoliennes du gambling »

1^{er} septembre 2010 Parution d'un article du journaliste Rémi Nadeau du Journal de Montréal sur le projet éolien prévu par la Kahnawake Sustainable Energies à St-Cyprien-de-Napierville intitulé : « La ministre torpille le projet »

1^{er} septembre 2010 Parution d'un article du journaliste Sébastien Ménard du Journal de Montréal sur le projet éolien prévu par la Kahnawake Sustainable Energies à St-Cyprien-de-Napierville intitulé : « Citoyens divisés »

13 septembre 2010 dépôt d'une pétition comportant 70 signatures d'agriculteurs et de propriétaires terriens en provenance de St-Cyprien-de-Napierville demandant l'opposition du conseil aux projets de lignes de transport d'électricité éolienne à haute tension sur les terres agricoles de St-Cyprien

13 septembre 2010 dépôt d'une pétition comportant 30 signatures d'agriculteurs et de propriétaires terriens en provenance des municipalités de St-Blaise-sur-Richelieu, St-Valentin, St-Paul-de-l'île-aux-noix, Hemmingford et Lacolle en guise d'appui aux 70 signataires cypristes de la petition demandant l'opposition du conseil aux projets de lignes de transport d'électricité éolienne à haute tension sur les terres agricoles de st-cyprien (par madame astrid amerlaan)

13 septembre 2010 Adoption de la résolution no. 2010-10-1541 par laquelle le conseil municipal déclare son soutien aux signataires des pétitions déposées par les 70 agriculteurs et propriétaires terriens locaux et les 30 autres agriculteurs et propriétaires terriens en provenance des municipalités environnantes s'opposant vivement à tout projet de ligne à haute tension de 120 KV prévu à St-Cyprien pour desservir tout projet de parc éolien prévu

13 septembre 2010 Adoption de la résolution no. 2010-10-1555 par laquelle le conseil municipal demande l'appui de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour dénoncer la venue du projet éolien prévu sur son territoire par la Kahnawake Sustainable Energies qui constituerait un obstacle aux tracés qu'empruntent les montgolfières de l'International des Montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu

13 septembre 2010 Dépôt d'une pétition comportant 216 signatures d'appui à la prise de position manifestée par la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville suite à l'appel d'offres de 500mw d'Hydro-Québec et à la soumission déposée par la Kahnawake Sustainable Energies

Historique éoliennes

13 septembre 2010 Dépôt d'une lettre demandant une modification au RCI de la MRC des jardins-de-Napierville en regard des distances séparatrices entre les éoliennes et les immeubles d'habitation

21 septembre 2010 Lettre envoyée au Ministre Laurent Lessard par Nancy Trottier en lien avec les éoliennes et le projet de ligne à haute tension projeté par Hydro-Québec (incluant en pièces-jointes les résolutions 2010-08-1496, 2010-08-1497, 2010-09-1541 adoptées par le conseil municipal de St-Cyprien, la résolution no. 2010-08-13 adoptée par la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en guise de soutien ainsi que les 3 pétitions déposées lors de la dernière assemblée)

21 septembre 2010 Lettre envoyée à la Ministre Nathalie Normandeau par Nancy Trottier en lien avec les éoliennes et le projet de ligne à haute tension projeté par Hydro-Québec (incluant en pièces-jointes les résolutions 2010-08-1496, 2010-08-1497 et 2010-09-1541 adoptées par le conseil municipal de St-Cyprien, la résolution no. 2010-08-13 adoptée par la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en guise de soutien ainsi que les 3 pétitions déposées lors de la dernière assemblée)

21 septembre 2010 Lettre envoyée au député Stéphane Billette par Nancy Trottier en lien avec les éoliennes et le projet de ligne à haute tension projeté par Hydro-Québec (incluant en pièces-jointes les résolutions 2010-08-1496, 2010-08-1497 et 2010-09-1541 adoptées par le conseil municipal de St-Cyprien, la résolution no. 2010-08-13 adoptée par la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en guise de soutien ainsi que les 3 pétitions déposées lors de la dernière assemblée)

21 septembre 2010 Lettre envoyée à la député Claude DeBellefeuille par Nancy Trottier en lien avec les éoliennes et le projet de ligne à haute tension projeté par Hydro-Québec (incluant en pièces-jointes les résolutions 2010-08-1496, 2010-08-1497 et 2010-09-1541 adoptées par le conseil municipal de St-Cyprien, la résolution no. 2010-08-13 adoptée par la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en guise de soutien ainsi que les 3 pétitions déposées lors de la dernière assemblée)

21 septembre 2010 Lettre envoyée à madame Nancy Bédard de la CPTAQ par Nancy Trottier en lien avec les éoliennes et le projet de ligne à haute tension projeté par Hydro-Québec (incluant en pièces-jointes les résolutions 2010-08-1497 et 2010-09-1541 adoptées par le conseil municipal de St-Cyprien, la résolution no. 2010-08-13 adoptée par la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en guise de soutien ainsi que les 3 pétitions déposées lors de la dernière assemblée)

21 septembre 2010 Lettre envoyée à monsieur Bernard Vincent de l'UPA St-Jean-Valleyfield par Nancy Trottier en lien avec les éoliennes et le projet de ligne à haute tension projeté par Hydro-Québec (incluant en pièces-jointes les résolutions 2010-08-1497 et 2010-09-1541 adoptées par le conseil municipal de St-Cyprien, la résolution no. 2010-08-13 adoptée par la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en guise de soutien ainsi que les 3 pétitions déposées lors de la dernière assemblée)

21 septembre 2010 Lettre envoyée à monsieur Serge Gibeau de la Municipalité de St-Valentin par Nancy Trottier en lien avec les éoliennes et le projet de ligne à haute tension projeté par Hydro-Québec (incluant en pièces-jointes les résolutions 2010-08-1497 et 2010-09-1541 adoptées par le conseil municipal de St-Cyprien, la résolution no. 2010-08-13 adoptée par la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en guise de soutien ainsi que les 3 pétitions déposées lors de la dernière assemblée)

21 septembre 2010 Lettre envoyée à monsieur Jonathan Petit d'Hydro-Québec par Nancy Trottier en lien avec les éoliennes et le projet de ligne à haute tension projeté par Hydro-Québec (incluant en pièces-jointes les résolutions 2010-08-1496, 2010-08-1497 et 2010-09-1541 adoptées par le conseil municipal de St-Cyprien, la résolution no. 2010-08-13 adoptée par la municipalité de St-Jacques-le-Mineur en guise de soutien ainsi que les 3 pétitions déposées lors de la dernière assemblée)

Historique éoliennes

23 septembre 2010 Lettre envoyée à monsieur Gilles Dolbec, maire de la Ville de St-Jean-sur-Richelieu joignant une copie certifiée conforme de la résolution no. 2010-09-1555 demandant l'appui de la Ville de St-Jean-sur-Richelieu dans le dossier du parc éolien prévu par la Kahnawake Sustainable Energies de même que copie des articles parus dans le Journal de Montréal au courant de l'été

23 septembre 2010 Accusé de réception en lien avec notre correspondance du 21 septembre en provenance de madame Nancy Bédard de la CPTAQ

24 septembre 2010 Accusé de réception en lien avec notre correspondance du 21 septembre en provenance du cabinet de la Ministre Nathalie Normandeau

24 septembre 2010 Courriel envoyé par Nancy Trottier à une vingtaine de municipalités environnantes joignant les résolutions no. 2010-08-1497 et no. 2010-09-1541 et sollicitant leur soutien

24 septembre 2010 Accusé de réception reçu par courriel en provenance de monsieur Jonathan Petit d'Hydro-Québec en lien avec notre correspondance du 21 septembre

27 septembre 2010 Accusé de réception en lien avec notre correspondance du 21 septembre en provenance de monsieur le député Stéphane Billette

30 septembre 2010 Accusé de réception en lien avec notre correspondance du 21 septembre en provenance du cabinet du Ministre Laurent Lessard

30 septembre 2010 Diffusion du 1^{er} Communiqué de KSE intitulé : « Projet d'énergie éolienne à Saint-Cyprien-de-Napierville : Le promoteur à l'écoute de ces citoyens »

4 octobre 2010 Adoption de la résolution no. 2010-10-1564 par laquelle le conseil municipal demande à la MRC des Jardins-de-Napierville d'amender le règlement de contrôle intérimaire URB-141 de manière à ce que soit appliqué un facteur de proportionnalité à toutes les distances séparatrices prévues à ce règlement selon la puissance générée par les éoliennes et ce, sans toutefois réduire le seuil de base fixé par les distances séparatrices actuellement prévues

4 octobre 2010 Adoption de la résolution no. 2010-10-1580 par laquelle le conseil municipal déclare ne pas appuyer la démarche annoncée par l'entreprise Énergie Durable Kahnawake dans le communiqué de presse émis le 30 septembre dernier

4 octobre 2010 Adoption de la résolution no. 2010-10-300 par laquelle le conseil municipal de Saint-Chrysostome déclare appuyer la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville dans ses démarches en lien avec le projet éolien soumis par la compagnie Kahnawake Sustainable Energies et le projet de ligne à haute tension prévu

7 octobre 2010 Adoption d'une résolution par le conseil municipal de Napierville par laquelle il est résolu unanimement de demander au gouvernement d'édicter des procédures d'appel d'offres uniformes pour tous les projets de construction d'éoliennes afin que ces dits projets, peu importe leur envergure et leur instigateur, obtiennent impérativement l'aval des municipalités locales visées avant qu'ils soient définitivement approuvés par les instances gouvernementales

13 octobre 2010 Adoption de la résolution no. 2010-10-141 par le conseil municipal de la MRC des Jardins-de-Napierville par laquelle il est résolu unanimement d'appuyer la résolution no. 2010-08-1497 adoptée par la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville en réponse à l'appel d'offre de 500 MW d'Hydro-Québec et à la soumission déposée par la Kahnawake Sustainable Energies

13 octobre 2010 Adoption de la résolution no. 2010-10-142 par le conseil municipal de la MRC des Jardins-de-Napierville par laquelle il est résolu unanimement d'appuyer la résolution no. 2010-09-1541 adoptée par la

Historique éoliennes

municipalité de St-Cyprien-de-Napierville en guise d'appui aux signataires des pétitions s'opposant à tout projet de ligne à haute tension de 120 kv prévu sur son territoire afin de desservir tout projet de parc éolien projeté à St-Valentin, à St-Cyprien ou dans toute autre municipalité limitrophe.

18 octobre 2010 Adoption de la résolution no. 2010-10-0578 par le conseil municipal de St-Jean-sur-Richelieu par laquelle il est résolu d'appuyer la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville dans sa dénonciation et son désaccord à l'égard du projet d'implantation d'éoliennes sur son territoire tel que proposé par la Kahnawake Sustainable Energies

18 octobre 2010 Réponse de la Ministre Nathalie Normandeau à notre lettre du 21 septembre dernier

Mi-Octobre 2010 Envoi par courrier de la brochure intitulée : « Parc éolien de Saint-Valentin » par la compagnie TransAlta à l'ensemble des adresses se situant sur le territoire de la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville

Mi-Octobre 2010 Envoi par courrier de la brochure intitulée : « Pourquoi des éoliennes à Saint-Cyprien ? » par la compagnie Kahnawake Sustainable Energies à l'ensemble des adresses se situant sur le territoire de la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville

Mi-Octobre 2010 Envoi par courrier de la brochure intitulée : « Projet éolien de Saint-Valentin » par la compagnie TransAlta à l'ensemble des adresses se situant sur le territoire de la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville

25 octobre 2010 Parution d'un article de monsieur Sébastien Ménard dans le Journal de Montréal en lien avec le projet éolien prévu par la Kahnawake Sustainable Energies et l'annulation des deux assemblées publiques prévues

27 octobre 2010 Reportage de monsieur Benoît Giasson sur les ondes de Radio-Canada intitulé : « St-Cyprien-de-Napierville les éoliennes de la discorde »

28 octobre 2010 Parution d'un article de monsieur Brian Myles dans le Journal Le Devoir intitulé : « Colère autour des éoliennes Mohawks une consultation annulée à Saint-Cyprien-de-Napierville par crainte de grabuge »

28 octobre 2010 Parution d'un article de monsieur Charles Côté dans le Journal La Presse intitulé : « Controverse autour d'un projet éolien »

29 octobre 2010 Parution d'un article de monsieur Sébastien Ménard dans le Journal de Montréal intitulé : « Le commissaire au lobbyisme est intrigué – Des gens se questionnent sur le rôle de l'ex-maire de Châteauguay »

1^{er} novembre 2010 Rencontre entre le conseil et monsieur Éric Cardinal

3 novembre 2010 Parution d'un article de monsieur Peter Hadekel dans le Journal The Gazette intitulé : « Big provincial subsidies power Big Wind »

8 novembre 2010 Diffusion du 2^e Communiqué de KSE intitulé : « Projet d'énergie éolienne à Saint-Cyprien-de-Napierville : Retour sur la rencontre du Conseil le 1^{er} novembre dernier »